

Belgium-Verviers: Software package and information systems
OJ S 97/2023 22/05/2023
Contract notice – utilities
Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Société wallonne des eaux
National registration number: 0230.132.005
Postal address: Rue de la Concorde 41
Town: Verviers
NUTS code: BE335 Arr. Verviers - communes francophones
Postal code: 4800
Country: Belgium
E-mail: info@swde.be
Internet address(es):
Main address: www.swde.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/3638/ZT/2022>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Société wallonne des eaux
National registration number: 0230.132.005
Postal address: Rue de la Concorde 41
Town: Verviers
NUTS code: BE335 Arr. Verviers - communes francophones
Postal code: 4800
Country: Belgium
Contact person: Madame Ariane KREEMER
E-mail: ariane.kreemer@swde.be
Telephone: +32 87342962
Fax: +32 87342805
Internet address(es):
Main address: www.swde.be

I.6. Main activity

Water

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

II.1.2. Main CPV code

48000000 Software package and information systems

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE335 Arr. Verviers - communes francophones

Main site or place of performance: Société wallonne des eaux, Rue de la Concorde 41 à 4800 Verviers

II.2.4. Description of the procurement

Le 21 septembre 2022, la Société Wallonne des Eaux et la Région wallonne (Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures – Département des voies hydrauliques de Lièges et des Barrages-réservoirs, Direction des Barrages-réservoirs) ont conclu un protocole d'accord dans le cadre de l'opérationnalisation des recommandations du Parlement wallon émises suite aux inondations survenues en juillet 2021.

Plus spécifiquement, la recommandation n°90 de la Commission parlementaire préconise :

« En concertation avec la Société wallonne des eaux (SWDE) :

–rendre la gestion des barrages-réservoirs plus dynamique, avec une réserve d'empotement évolutive en fonction des moments de l'année, des prévisions et des données météorologiques et hydrologiques, ainsi qu'un renforcement des possibilités de manœuvre de la part des gestionnaires. »

Le rapport Stucky, établi sur commande de la Région wallonne dans la foulée des inondations précitées, prône « l'optimisation du mode de gestion des barrages sous gestion SPW MI, avec comme cas test le barrage d'Eupen (par ex. note de manutention sur base des prévisions en plus de la pluviométrie observée). Un arbitrage ou une pesée d'intérêts entre risque d'inondation et autres enjeux (étiage/sécheresse, eau potable, production d'énergie, etc.) doit être inclus dans cette analyse --> variantes à tester via un modèle hydrologique et hydraulique. »

Le SPW MI est le gestionnaire de quatre barrages-réservoirs destinés à la production d'eau potable en Wallonie, à savoir les barrages de la Vesdre (Eupen), de la Gileppe (Jalhay), de l'Ourthe (Nisramont) et du Ry de Rome (Couvins).

La SWDE, quant à elle, produit de l'eau potable au départ d'une fraction prélevée dans ces quatre barrages- réservoirs.

L'eau provenant des barrages de la Vesdre et de la Gileppe alimente une part importante des communes des régions d'Eupen, Verviers, le Pays de Herve et pratiquement toute l'agglomération liégeoise par une adduction reliant Eupen et Grâce-Hollogne.

La sécurisation de l'alimentation en eau potable à l'échelle de la Wallonie mise en œuvre à travers le Schéma Régional des Ressources en Eau est pour partie fondée sur une

augmentation des volumes d'eau en provenance des barrages de l'Est. Ils constituent dès lors des ressources stratégiques pour la SWDE et plus largement pour la production et la distribution d'eau potable en Wallonie.

La SWDE exploite en outre des centrales de production d'hydroélectricité à Eupen et Nisramont tandis que le SPW MI exploite la centrale de production d'hydroélectricité de la Gileppe.

Les conditions d'exploitation et particulièrement les courbes de manutention influencent sensiblement les volumes disponibles pour la production d'eau potable, la rétention de crues et la production d'hydroélectricité.

La SWDE et le SPW MI partagent la volonté conjointe de mettre en œuvre la recommandation parlementaire précitée, en priorité vis-à-vis des barrages de l'Est de la Wallonie.(Gileppe et Vesdre à Eupen)

Le présent marché s'inscrit dans cette dynamique : la SWDE et le SPW MI ont désigné la SWDE pour intervenir, en leur nom collectif, en qualité d'adjudicateur.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Qualité des méthodologies proposées / Weighting: 55

Quality criterion - Name: Expérience du soumissionnaire, équipe proposée et planning d'intervention / Weighting: 10

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 35

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. présentation d'une déclaration sur l'honneur concernant son chiffre d'affaires relatif aux services de bureaux d'études au cours des trois derniers exercices disponibles (2020, 2021 et 2022)

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Le chiffre d'affaires annuel global du soumissionnaire devra être au minimum de 500.000 EUR HTVA.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Preuve de la réalisation durant les 10 dernières années d'au moins deux études portant sur la gestion hydraulique de barrages réservoirs destinés au stockage de réserves d'eau potable et/ou à l'écrêtement des crues.

Chacune des deux études devra au moins :

- porter sur l'écrêtement des crues

ou

- porter sur le stockage de réserves d'eau potable

ou

- inclure les impacts induits par le changement climatique

pour autant que ces trois aspects soient couverts par les deux études ensemble.

Ces études de références seront présentées sous forme d'un tableau avec les informations suivantes :

- L'identification du gestionnaire du barrage
- La personne de contact responsable au sein de cette entité
- Le nom de l'étude
- Les fonctions du barrage étudiées
- La nature exacte des missions réalisées (brève description)
- La qualité et le nom du chef de projet
- La date et la durée de l'étude.
- Le montant de l'étude.

2. Preuve du développement par le prestataire ou de la modification significative lors des 5 dernières années d'au moins un(e) logiciel/application/outil numérique d'aide à la décision dans le domaine des eaux de surface incluant des codes de programmes informatiques. Le logiciel peut être à but commercial ou à usage interne s'il a été développé par le bénéficiaire final lui-même.

Le logiciel inclura des aspects front-end (interface utilisateur) et back-end. Des logiciels différents peuvent être présentés pour les aspects front-end et les aspects back-end.

Le(s) logiciel(s) sera/ont présenté(s) sous forme d'un tableau avec les informations suivantes :

- L'identification/le nom du logiciel développé ou modifié
 - o L'identification du/des bénéficiaire(s) finaux du logiciel
 - o La/les personne(s) de contact responsable(s) au sein de ces entités
- Front-end et/ou back-end ;
- Les logiciels/outils de programmation /développement utilisés
- La nature exacte des missions réalisées (brève description)
- La qualité et le nom du chef de projet

- La date et la durée du développement du code
 - le nom d'au moins une étude (interne ou pour un tiers) pour laquelle le logiciel a été utilisé
- Minimum level(s) of standards possibly required:
1. le montant de l'étude devra être au minimum de 150 000 EUR HTVA.
 2. Le candidat doit identifier au moins une étude (interne ou pour un tiers) pour laquelle l'outil a été utilisé : nom de l'étude et coordonnées de son responsable chez le bénéficiaire final.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive dialogue

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 20/06/2023 Local time: 18:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Les candidatures et offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science 33

Town: BRUXELLES
Postal code: 1040
Country: Belgium
Telephone: +32 22349611

VI.5. Date of dispatch of this notice
17/05/2023